

Appel d'offres 2016

Quels littoraux pour demain ?

Savoirs, pratiques, vision et représentations de l'avenir :
projets de recherche

Date limite de réception des dossiers: 2 mai 2016

Contexte

Les littoraux ont connu, au cours des dernières décennies, une évolution rapide et contrastée qui soulève de nombreuses questions relatives à la protection de l'environnement, aux modes de gouvernance, aux risques naturels et écologiques, au développement socio-économique, culturel et politique.

Interfaces économiques attractives aux activités diverses, ils font l'objet de grands aménagements. À l'image du reste de la planète, la France affiche ainsi une densité de population 2,5 fois plus forte dans les communes littorales. Par ailleurs, elle représente le deuxième domaine maritime mondial grâce à ses départements et territoires d'outre-mer.

Dans ce contexte, la préservation et la gestion efficace de ces milieux fragiles ne peut être garantie sans une action globale prenant en compte l'ensemble des espaces, des acteurs, des liens qu'ils entretiennent entre eux ainsi que leur spécificité et contraintes propres.

Objectifs

La Fondation de France souhaite encourager le développement de la recherche scientifique sur les littoraux en privilégiant les travaux qui visent à améliorer la gouvernance et qui associent étroitement les décideurs, les acteurs du développement et les citoyens.

L'objectif est de répondre à des questions posées par la société, les chercheurs se positionnant comme des observateurs des enjeux sociaux actuels, attentifs aux trajectoires, aux dynamiques lentes ou rapides qui préfigurent le littoral de demain, et à la manière dont l'homme le perçoit, se l'approprie et le protège. La Fondation de France cherche à soutenir sur ce thème des propositions, des perspectives, des scénarios, des outils et des méthodes qui soient diffusés auprès des acteurs locaux (citoyens et leurs représentants) et des gestionnaires (pêcheurs, professionnels du tourisme, conchyliculteurs, décideurs locaux, etc.). Ces travaux de recherche doivent donc associer des acteurs susceptibles d'assurer la co-construction, la diffusion et l'utilisation des résultats des recherches.

Qui peut répondre ?

Cet appel d'offres s'adresse aux laboratoires, centres de recherche et institutions d'intérêt général œuvrant sur les espaces littoraux. Il exclut donc les sociétés privées, bureaux d'études ou cabinets de consultants.

Quels projets de recherche ?

La Fondation de France soutient des recherches pluridisciplinaires appliquées aux systèmes littoraux qui mobilisent et fédèrent des équipes d'excellence thématique, s'attachant en priorité à valoriser des données existantes, et à faire émerger des démarches et problématiques originales. Le littoral s'entend ici au sens de l'article L. 321-2 du code de l'environnement.

Les recherches devront être innovantes sur le plan thématique et/ou méthodologique. Elles devront nécessairement comporter un volet social, ainsi que des perspectives étayées de transfert des résultats auprès des acteurs régionaux. Les sujets de recherche abordant de manière transversale plusieurs thématiques (protection, restauration écologique, risques naturels, aménagement du territoire, changements sociétaux...) seront privilégiés.

● **Thèmes retenus :**

- Anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique en milieu littoral
- Penser et panser la nature en milieu littoral
- Vivre et travailler en milieu littoral

Volontairement très larges, ces thèmes doivent permettre une ouverture vers des sujets peu ou pas traités actuellement.

Les modes de vulgarisation des résultats, afin de les rendre accessibles au public et aux décideurs (synthèses, séminaires, formations, etc.), seront examinés avec attention par le jury. Ils pourront éventuellement faire l'objet d'une budgétisation particulière, en complément du financement de la recherche en tant que telle.

Critères de sélection

● **Critères principaux :**

- concerner des terrains français avec une implication possible d'équipes internationales ;
- confrontation disciplinaire, approche sociale des problématiques explorées ;
- diversité des échelles spatiales et temporelles et prise en compte de leurs imbrications ;
- valorisation de données existantes qui, le cas échéant, peuvent être complétées par de nouvelles données ;
- donner une place centrale à l'homme dans son environnement.

● **Critères complémentaires :**

- caractère innovant des projets sur le fond comme sur la forme ;
- qualité des outils et méthodes proposés ;
- effort d'intégration science/aménagement (diffusion des résultats et sensibilisation des acteurs du littoral).

Une attention particulière sera portée aux projets impliquant directement les parties prenantes des territoires concernés et favorisant le dialogue chercheurs/usagers à toutes les étapes du processus de recherche.

Les modalités de soutien

Le montant accordé par projet est compris entre 30 000 et 50 000 euros par an. Les projets financés seront d'une durée maximale de trois ans.

Le financement ou le co-financement de thèses et de post-doctorats n'est pas exclu mais non prioritaire.

Ne seront pas financés les investissements lourds ainsi que les événements (colloque scientifique, manifestation professionnelle) sans lien direct avec le projet de recherche soutenu. Les éventuels frais de fonctionnement et de gestion des organismes sont plafonnés à 10% du financement accordé.

Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre :

- le dossier de demande complété ;
- les pièces administratives au complet (précisées dans le *vade-mecum* inclus dans le dossier de demande) ;
- le budget détaillé incluant les autres bailleurs en précisant s'ils sont acquis ou en cours.

En annexe seront joints exclusivement le CV du porteur de projet ainsi que la teneur de sa participation éventuelle à d'autres programmes de recherche.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Comment répondre ?

L'envoi des candidatures se fait par mail à environnement@fdf.org à l'attention de Thierry Gissinger, responsable du programme Environnement de la Fondation de France **et** en trois exemplaires dont un original signé par le responsable du projet par courriel postal.

Date limite de réception : **lundi 2 mai 2016** minuit (cachet de la poste faisant foi pour les envois postaux).

Évalués par un comité scientifique constitué d'experts indépendants, les projets retenus seront communiqués par courrier électronique avant fin juin 2016.

Avec les 775 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu près de 150 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
Fax : 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**